



**ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ DE LANGUES
DU CONCOURS POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI DE
SECRETAIRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (CADRE D'ORIENT)
AU TITRE DE L'ANNÉE 2017**

**FORMATS À RESPECTER PAR LES CANDIDATS POUR LA
COMPOSITION**

A TITRE INDICATIF

ANGLAIS	500 mots (+/- 10 %)
PERSAN	350 mots (+/- 10 %)
RUSSE	350 mots (+/- 10 %)
TURC	350 mots (+/- 10 %)
CHINOIS	450 caractères (+/- 10 %)
HINDI	350 mots (+/- 10 %)
JAPONAIS	450 caractères (+/- 10 %)
ARABE LITTÉRAL	450 mots (+/- 10 %)
HEBREU	350 mots (+/- 10 %)
SWAHILI	350 mots (+/- 10 %)

Rappel : composition notée sur 12 points – traduction notée sur 8 points

Pour information : la traduction française des textes compte environ 400 mots +/- 10 %, 700 mots +/- 10 % pour l'anglais